



Suite aux interviews d'Europafrique avec des représentants de l'Union africaine et de la Commission européenne, Europafrique a posé des questions sur le partenariat stratégique Afrique-UE après le sommet à un représentant de la présidence belge: Renier Nijskens, *Directeur Afrique au Service Public Fédéral Affaires Etrangères de Belgique*. Ses réponses paraîtront dans le numéro 41 du e-bulletin Europafrica (en version anglaise) ainsi que sur le site Europafrique.net.

Renier Nijskens a expliqué l'implication de la présidence belge et de sa coopération avec d'autres institutions européennes sur le partenariat stratégique Afrique-UE:

Signalons, tout d'abord, que suite à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le 3^{ème} Sommet UE-Afrique a été co-présidé par le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy. La Belgique a agi dans le cadre de la préparation du Sommet « *sous l'autorité et au service* » de la Haute Représentante pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité et vice Présidente de la Commission, Madame Ashton. Néanmoins, la Belgique s'est toujours engagée à apporter sa contribution au suivi de la Stratégie UE-Afrique et au succès du Sommet en tant qu'Etat membre parmi les 27.

C'est sur base de cette répartition de travail que j'accepte de répondre à vos questions :

Europafrique: Quelle est selon vous la principale valeur ajoutée de la stratégie commune par rapport aux autres partenariats stratégiques de l'Afrique, avec la Chine par exemple?

M. Nijskens: Ce qu'apporte la Stratégie conjointe UE-Afrique est une approche singulière, reflétée dans les principes fondamentaux sur lesquels elle repose.

- ***Au-delà du continent africain*** : les relations UE-Afrique couvrent toutes les questions internationales et les secteurs- clef du monde contemporain. Via les huit partenariats mis en oeuvre dans le Plan d'action UE-Afrique, elle aborde l'ensemble des domaines de coopération entre nos deux continents (passant de la paix à la sécurité, au commerce, à la lutte contre le changement climatique ou encore les sciences, etc..). La Stratégie conjointe envisage nos relations de façon globale, alors que la Chine, par exemple, cible ses relations avec l'Afrique sur le commerce et les infrastructures;
- ***Au-delà du développement*** : l'accent est mis sur l'appropriation africaine, par l'institutionnalisation des contacts et du dialogue politique entre UE et UA. Les relations ne sont plus caractérisées par un transfert unilatéral entre donateur et bénéficiaire d'aide;
- ***Au-delà des institutions (qui les structurent)*** : elle donne une place de choix aux acteurs de la société civile et il s'agit là d'un élément unique de ce

partenariat. Le rôle du secteur privé, ainsi que le lien entre les parlements panafricain et européen sont mis en exergue. La Stratégie conjointe UE-Afrique a permis de créer une dynamique de dialogue renouvelée entre différents pans de nos sociétés (ce que reflète le succès du Forum des affaires et du Forum de la jeunesse, qui ont eu lieu en marge du Sommet de Tripoli).

En outre, le Partenariat UE-Afrique applique une optique durable aux secteurs de coopération et il est soutenu par des moyens conséquents. Il mise ainsi sur l'avenir du développement du continent africain. Rappelons que l'UE reste le premier fournisseur d'Aide Publique au Développement (APD). Le 10^{ème} FED, couvrant la période allant de 2008 à 2013, prévoit une enveloppe budgétaire de 22.682 milliards €, dont une part majeure à destination des pays d'Afrique sub-saharienne. Dans le cadre du 10^{ième} FED, une portion plus importante du budget est consacrée aux programmes régionaux, soulignant ainsi l'importance que revêt l'intégration économique régionale pour le développement national et local. En support à la Stratégie UE-Afrique et à ses huit partenariats, la Commission européenne, à elle seule, a engagé 24.4 milliards à travers ses différents instruments financiers pour la période 2007-2013 (le Fonds Européen de Développement ; European Neighbourhood and Partnership Instrument/Instrument pour les pays méditerranéens ; etc.).

Europafrique: Pour l'avenir, quelles sont les trois priorités les plus importantes pour les relations Afrique-UE selon votre point de vue?

A l'heure actuelle, les questions prioritaires de notre relation sont selon moi les suivantes :

Tous les acteurs doivent être impliqués dans la relations UE-Afrique et à tous les niveaux. Il me semble essentiel que les communautés économiques régionales et sous-régionales (CER) d'Afrique s'impliquent plus profondément dans le cadre du partenariat Afrique-UE. D'autres acteurs, comme les parlements, la société civile ou le secteur privé – j'y reviendrai -, ont aussi été amenés à participer à la stratégie et sont invités à unir leurs efforts pour la mettre en œuvre. Cette approche "participative", qui inclut différents sortes d'acteurs constitue un élément fondamental de notre relation avec l'Afrique. Contrairement aux précédents Sommets UE-Afrique, une série d'événements s'est tenu en marge de l'évènement. Leur but principal était de redonner un souffle à la stratégie commune Afrique-UE en tant que "partenariat axé sur les personnes", en invitant toutes les personnes concernées à la bonne marche du Sommet. Selon moi, tous les acteurs concernés doivent davantage s'impliquer dans ce processus dans le but de créer une dynamique profitable aux futurs bénéficiaires des accords UE-Afrique. Vu la complexité et la superposition actuelles des acteurs et des divers partenariats actifs sur le continent africain, des modalités de financements et des priorités politiques et stratégiques, il est également devenu impératif d'assurer la synergie et de renforcer la cohérence, la coordination et la complémentarité des initiatives tant au niveau européen qu'africain.

L'approche nationale doit également être revue et développée afin de dépasser l'axe de dialogue entre les deux Commissions UE et UA. Summit interventions reveal that the Strategy remains still too much an Addis-Brussels affair. It is indeed crucial to more engage the political leadership of the EU and African Member States both in the implementation of the JAES and the preparation of the next Summit. A stronger sense of ownership will result in more political and economic engagement with the continent.

Le développement de l'Afrique doit passer par une plus grande implication du secteur public et par une collaboration plus étroite entre le secteur public et le secteur privé. Le rôle du secteur privé est une question capitale pour l'avenir du continent africain et de nos relations de façon générale. Je pense qu'il est fondamental de promouvoir son rôle et d'inciter la mise en place de conditions propices pour l'investissement étranger. Il importe de promouvoir l'assimilation par le secteur public du style et de la pensée commerciale du secteur privé. Les investisseurs privés ne viendront en Afrique que s'il y a des conditions politiques et juridiques favorables.

Je tiens à souligner le succès de l'édition 2010 du Forum des Affaires qui a réuni, à Tripoli, plus de 500 représentants de 24 pays européens et 42 pays africains. Je retiens le message principal communiqué au Chefs d'Etat lors du Sommet : *"nous avons besoin d'un partenariat entre les gouvernements, les donateurs, les institutions financières internationales, le secteur privé et les banques locales, afin que nous puissions trouver des façons d'utiliser l'argent des aides d'une manière plus efficace pour promouvoir le développement* ». Notre Ministre à la coopération au développement, Charles MICHEL, qui a prononcé un discours durant la séance de clôture du Forum, a profité de l'événement pour souligner le fait qu'un grand nombre de représentants des deux continents avait fait le déplacement vers Tripoli. Cela montre une fois de plus la volonté des partenaires de mettre en commun leur engagement à s'investir dans le partenariat. L'intérêt des entrepreneurs européens à participer à ce Forum montre bien que l'Europe veut continuer à investir en Afrique et contribuer par cette voie au développement du continent. Les interventions lors de la table ronde des chefs d'entreprises présents en Afrique étaient selon moi d'un haut niveau et très ciblées sur la manière la plus appropriée d'améliorer le climat des affaires en Afrique et de faire progresser la bonne gouvernance. Il faudrait songer à la manière optimale de développer ce genre d'initiatives à l'avenir tout en renforçant le format actuel du Forum des Affaires.

Enfin, la question de la visibilité de l'action de l'UE en Afrique ne doit pas être sous-estimée. A mon grand regret, le Sommet de Tripoli n'aura pas permis de lancer des messages clairs sur notre partenariat avec l'Afrique. Les Sommets offrent pourtant une vitrine politique unique dont il faut profiter. Il est nécessaire de modifier les perceptions et de proposer dès aujourd'hui une communication efficace qui touche les larges couches de la population, tant au niveau européen qu'un niveau africain.

Europafrique: À votre avis, le Sommet de Tripoli a progressé de quelle manière?

M. Nijskens: Le Sommet a tout d'abord permis l'adoption de deux textes importants: le Plan d'action 2011-2013 qui définit les mesures concrètes qu'il convient de poursuivre ou de lancer dans les domaines stratégiques, compte tenu de ce qui a été accompli depuis 2007, et la Déclaration conjointe de Tripoli dans laquelle les partenaires mettent l'accent sur l'importance que revêt au niveau mondial leur partenariat stratégique. Le mérite de ce Somme est aussi d'avoir réuni autour de la table les Chefs d'Etat africains et européens, pour un échange qui, en comparaison de celui de Lisbonne en 2007, a été ressenti comme plus équilibré, davantage basé sur un débat franc et ouvert entre partenaires qui se sont entretenus sur les huit grandes priorités du partenariat : Paix et sécurité; gouvernance démocratique et droits de l'homme; commerce, intégration régionale et infrastructures; Objectifs du Millénaire pour le Développement ; énergie; changement climatique; migrations, mobilité et emploi; sciences, société de l'information et espace. La reconnaissance du secteur privé comme facteur crucial dans le développement constitue également un plus significatif.

Le prochain Sommet Afrique-UE aura lieu en 2013 à Bruxelles. Il faudra d'ici là tirer les leçons de la rencontre de Tripoli et voir comment l'Union européenne pourrait idéalement adapter son approche de manière à mieux mettre en évidence l'importance déterminante de son partenariat et de ses appuis.

Europafrique: Compte tenu de la nouvelle structure institutionnelle, d'où pensez-vous que le leadership politique de l'UE concernant les relations UE-Afrique devrait venir?

M. Nijskens: Je tiens tout d'abord à préciser que depuis 2005, la Belgique s'est impliquée activement dans la mise en œuvre du Partenariat UE-Afrique. En cohérence avec les travaux qui seront menés par le Service européen d'action extérieure (SEAE) de l'UE, la Belgique continuera à jouer un rôle important, comme Etat membre parmi les vingt-sept, dans la mise en œuvre du second Plan d'action (2011-2013), dans lequel s'insère le suivi des projets, en matière de paix et sécurité ou liés à la poursuite des OMD, par exemple, que notre pays soutient depuis plusieurs années, autant que les nouvelles initiatives au profit de nos partenaires prioritaires, dont l'Afrique centrale. La mise en place du SEAE assurera la cohérence de la politique européenne – à travers tous ses instruments – et permettra un suivi plus efficace et une meilleure continuité puisque celui-ci ne dépendra plus de l'impulsion de la Présidence semestrielle. Le rôle de la Haute Représentante Catherine Ashton – également en sa qualité de Vice-présidente de la Commission – ainsi que de ses services sera central. Le rôle des Etats membres restera toutefois important. Dans ce contexte, la Belgique veillera tout particulièrement à ce que ce dossier continue à figurer parmi les priorités de l'UE. Since we started working in the new EU/Lisbon mode, the setting of our political dialogue with the AU needs adjustment to make our different dialogue forums (Summit, Ministerial, PSC to PSC) more meaningful.

Europafrique: De nombreux observateurs qualifient le premier plan d'action de trop ambitieux et estiment que cela a pu nuire à la mise en œuvre. Maintenant, le deuxième plan d'action vient juste d'être approuvé. Qu'en pensez-vous en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie commune?

M. Nijskens: Même s'il a effectivement peut-être péché par trop d'ambition, le premier Plan d'action (2008-2010) a permis la mise en œuvre de nombreux projets - en matière de paix et sécurité notamment autour de l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA). Pour la période 2008-2010, un montant de 300 millions € du 10^{ème} FED a ainsi été réservé pour la Facilité pour la Paix en Afrique, un instrument de financement destiné à aider l'Union Africaine (UA) et les organisations sous-régionales du continent africain à prendre en charge les conflits sur leur sol. L'APF repose sur l'idée que le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique est une condition indispensable au développement ; dans le cadre des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement), la construction et la réhabilitation de km de routes ou la construction d'écoles; en matière d'énergie, des projets hydro-électriques, comme celui de Felou en Afrique de l'Ouest, etc.). Il s'agissait en 2007, lors du lancement du premier Plan d'action de la Stratégie conjointe, d'établir une base de travail avec nos partenaires africains. En 2010, nous avons tiré les leçons et établi pour une nouvelle période de trois ans un Plan d'action (2011-2013) plus ramassé, plus ciblé et concentré sur de nouvelles

initiatives apportant une plus-value spécifique (par exemple, une plus-value régionale). Le « Document d'options sur les questions horizontales », qui introduit, en quelque sorte, le Plan d'action (2011-2013) vise à améliorer les structures qui sous-tendent le partenariat. Il met, notamment, l'accent sur la mise en œuvre opérationnelle du dialogue politique et l'amélioration du fonctionnement des Groupes d'experts conjoint, grâce notamment : à une intensification des mécanismes de coordination ; à un renforcement de l'appropriation africaine (par le biais de la mise en place d'actions où coexistent moyens financiers, capacités et intérêt particulier africain) ; à la mise sur place d'un système de plate-forme de dialogue et d'un secrétariat (dispositif de soutien technique pour la mise en œuvre de la Stratégie commune. Outre ses tâches purement administratives et logistiques, ce secrétariat, financé par les parties, pourrait constituer une structure de travail panafricaine. Il assistera le travail des Groupes d'experts conjoint, permettant ainsi une plus large implication des Etats) ; au renforcement des synergies entre les instruments de financement et les divers domaines de coopération. De façon cruciale, nous devons veiller à raccourcir l'écart existant entre le niveau technique et la dimension politique. Il faut doter le travail des experts d'une impulsion politique renforcée directe, garante d'un meilleur pilotage du processus. En ce sens, nous pouvons saisir l'opportunité offerte par la mise en place de la nouvelle architecture institutionnelle européenne pour intensifier les contacts entre chefs d'Etats européens, africains et leurs services, sachant que le Traité de Lisbonne a placé la politique de développement au cœur des politiques de l'UE.

Europafrique: Comment évaluez-vous l'impact de la stratégie commune Afrique – UE sur le renforcement des relations entre les deux continents?

M. Nijskens: Grâce à la Stratégie conjointe UE-Afrique, les relations entre nos continents sont maintenant ancrées dans la réalité que doivent affronter les Etats à l'échelle mondiale. Elle offre à nos peuples de poser les jalons qui permettront de trouver des réponses concertées et cohérentes aux bouleversements et défis multiformes que nous impose le monde moderne (le changement climatique, la lutte contre la pauvreté, la crise économique et financière, la crise alimentaire, l'insertion dans une économie mondialisée, etc.). Depuis 2007, et même si un immense chemin reste à faire, il me semble que le ton a changé, la dimension d'échange entre nos continents a progressé, nos relations sont plus équilibrées, comme entre deux partenaires qui s'approprient ensemble leur avenir avec la conviction plus profonde encore que la prospérité de l'un contribue à celle de l'autre et réciproquement. Cette relation de partenariat implique l'adoption d'approches contractuelles, basées sur le dialogue au sujet des politiques à mener. Le débat sur des questions comme les Accords de Partenariat Economique (APE), par exemple, s'est développé à Tripoli de façon plus sereine. Nous pouvons croire que ces progrès sont aussi le fruit du climat de confiance instauré par la Stratégie conjointe UE-Afrique.

Renier Nijskens
Directeur Afrique au Service Public Fédéral Affaires Etrangères de Belgique